

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation des opérations Bénéficiaire	Bénéfici aire
1a	RD610 - Elargissement à 22 m d'emprise de la section comprise entre le LIEN et le Pont sur la Cadoule	Département
1b	RD610 - Elargissement à 15 m d'emprise de la section comprise entre le pont sur la Cadoule et la me de la Promenade + la section comprise entre la rue Ferme du Château et le chemin du Collège	Département
1c	RD610 - Elargissement à 22 m d'emprise de la section comprise entre le terrain de sports et la limite de commune avec Saint-Géniès-des-Mourgues. Au droit des parcelles 581 et 582. cet élargissement comprendra un tossé pour écoulement des eaux pluviales de 5,20m d'emprise totale.	Département
2	Aménagement hydraulique. Réserve d'une bande de 6 m de large à partir de la plate-forme de la RD610 entre l'Avenue de la Royale et le Pont sur la Cadoule, pour fossé d'écoulement des eaux pluviales (emprise 3,50m).	Commune
3	Elargissement à 10 m d'emprise de la rue des Faïsses	Commune
4	Elargissement à 3 m d'emprise du chemin situé entre la Rue de l'Argile et la Rue Gaston Baissette.	Commune
5a	RD26 - Elargissement à 12 m d'emprise de la section comprise entre la limite sud de la commune et le ch des Candinières	Département
5b	RD26 - Elargissement à 12 m d'emprise de la section comprise entre le cimetière et la rue Croix de Coulon	Département
5c	RD26 - Elargissement à 10 m d'emprise de la section comprise entre l'aqueduc et le giratoire	Département
5d	RD26 - Elargissement à 12 m d'emprise de la section comprise entre le giratoire et la limite ouest de la commune	Département
6	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : création d'un ouvrage de 6,70m près du forage des Candinières jusqu'au chemin de Castries au Mas de Roux	Commune
7	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : création d'un ouvrage de 3m d'emprise longeant la rue des Aramons et le chemin de Castries au Mas de Roux.	Commune
8	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : aménagement à 7m d'emprise du fossé existant.	Commune
9	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : aménagement à 7m d'emprise du fossé jusqu'au Bérange.	Commune
10a	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : aménagement à G m d'emprise du fossé existant	Commune
10b	Emplacement réservé pour aménagement hydraulique : création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales de 4,20 m de large entre l'opération 10 a et la RD610, le long du chemin existant	Commune
12	Emplacements réservés pour aménagement hydraulique. Création d'un ouvrage de 6,10 m d'emprise entre le chemin de la Pierre Bleue et le chemin de service dit de la Pierre Bleue.	Commune
13a	Emplacements réservés pour aménagement hydraulique : Elargissement de la voie et création d'un fossé entre le collège et l'opération 12 sur 14 m d'emprise	Commune
13b	Emplacements réservés pour aménagement hydraulique : Elargissement à 12 m d'emprise du Chemin de la Pierre Bleue de l'opération 13a à la RDG10	Commune
14	Réserve pour dégagement de visibilité sur la parcelle 449.	Commune
15	Aménagement d'une sortie sur la RD610 à partir du Chemin du Parc	Commune
16	Dégagement de visibilité à l'angle du chemin vieux du Château.	Commune
18	Emplacement réservé à l'aménagement, l'entretien et la protection des berges de la Cadoule - Emprise 25 m de l'axe du cours d'eau	Commune

19	Elargissement à 10 m de la rue de l'Aqueduc	Commune
20	Emplacement réservé pour dégagement de visibilité rue des Aires.	Commune
21	Elargissement de la RD21 à 16m d'emprise.	Commune
22	Aménagement du carrefour RD26 / route de Guzargues et avenue des Pins.	Commune
23	Aire de stationnement/ transport en commun site propre	Commune
24	Elargissement de voie avenue de la Gare	Commune
25	Aire de stationnement et bassin de rétention	Commune
26	Doublement de l'A9 - Décret du 30 avril 2007	Etat
27	RD 610 - Aménagement de la déviation et travaux connexes	Département